

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2018
Affichage : 29/10/2018

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20181017-20101005592-DE

DÉPARTEMENT-REGION DE LA GUADELOUPE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE****DÉLIBÉRATION N°2018.10.05/592****Décision modificative n°1 pour l'année 2018 :****. Budget annexe Assainissement****5^{ème} séance de l'année 2018****Mercredi 17 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 17 octobre, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est rassemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer en application de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales sans condition de quorum, suivant l'ordre du jour de la nouvelle convocation datée du 12 octobre 2018, le quorum n'ayant pas été atteint lors de sa séance à cette date.

Présents : 24		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Josiane	GATIBELZA	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Alberta	ALBERI	
M. Justin	DESSOUT	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
M. Georges	BERGINA	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Maurice	LORQUIN	
M Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
M. Denis	BERNADOTTE	
M. William	SURDIN	

Excusé représenté : 1**Vice-Président:**

Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4^{ème} Vice-Présidente)
Procuration à M. Justin DESSOUT

Excusés non représentés : 14**Vice-Présidents:**

M. Georges DAUBIN (2^{ème} Vice-Président)
M. Rosan RAUZDUEL (3^{ème} Vice-Président)
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6^{ème} Vice-Présidente)
Mme Murielle JABES (7^{ème} Vice-Présidente)
M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)
Mme Renéc-George NABAJOTH-DELOUMEAUX (14^{ème} Vice-Présidente)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Corinne PETRO
Mme Marie-Camille MOUNIEN
Mme Francesca FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE
M. Jean-Luc CELIGNY
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
Mme Nadège THÉOPHILE
Mme Ketty WALPO

Absents : 11**Vice-Président:**

M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :

M. Fabert MICHELY
M. Max CELIGNY
M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY
M. Audry CORNANO
M. Harry DURIMEL
M. Jocelyn LEREMON
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2018

Affichage : 20/11/2018

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-Corinne LACASCADE-CLOTILDE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20181017-20101005592-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales;
- VU l'instruction M 49;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de l'EPCI;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du Conseil Communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de CAP Excellence;
- VU la délibération n°2017.09.05/459 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 portant modification de la délibération n°2014.04.01/29 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant délégation de certaines attributions du Conseil au Président;
- VU le budget en cours;

Considérant le rapport du Président;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 27 septembre 2018 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1- L'adoption des mouvements de crédits suivants au budget annexe Assainissement (*Section d'investissement*) :

Prélèvements Recettes :

N°	INTITULE	Budgété	Prélèvement DM	Budgété après DM
Opération/chapitre				
CHAP 16 Art 16441	RECETTE EMPRUNT	4 204 150,13 €	-2 704 150,13 €	1 500 000,00 €
				0,00 €
	TOTAL	4 204 150,13 €	-2 704 150,13 €	1 500 000,00 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2018

Affichage : 29/10/2018 **Prélèvements Dépenses :**Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20181017-20101005592-DE

Opération/chapitre	INTITULE	Budgété	Prélèvement DM	Budgété après DM
OPE 180 Art 2315	ABY/EU/DEVOIEMENT RAVINE NEREE	1 635 400,00 €	-1 635 400,00 €	0,00 €
OPE 128 Art 2315	BM/NELLE STEP DE PTE A DONNE	1 911 089,85 €	-1 400 000,00 €	511 089,85 €
OPE 169 Art 2315	Opérations transférées EU B/MAHAULT	420 000,00 €	-200 000,00 €	220 000,00 €
OPE200 - Art 2315	ABANDON RESEAU RAVINE POINTE D'OR	118 680,99 €	-100 000,00 €	18 680,99 €
				0,00 €
TOTAL		2 449 770,84 €	-3 335 400,00 €	749 770,84 €

Inscription de recettes nouvelles :

N°	Opération/chapitre	INTITULE	Budgété	Inscription RN DM	Budgété après DM
	CHAP 13 Art 1317	SUBVENTION D EQUIPEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	5 000 000,00 €	824 750,13 €	5 824 750,13 €
					0,00 €
TOTAL			5 000 000,00 €	824 750,13 €	5 824 750,13 €

Soit au total, **1 456 000,00 euros de crédits disponibles** pour de nouvelles affectations.

Affectations proposées :

N°	Opération/chapitre	INTITULE	Budgété	Affectation DM	Budgété après DM
	OPE 165 Art 2315	EU/RN5 Boug des Abyes	2 712,50 €	1 000,00 €	3 712,50 €
	OPE 167 Art 2031	BM/Schéma Directeur Eaux usées	240 000,00 €	150 000,00 €	390 000,00 €
	OPE 171 Art 2315	BM/EXTEN° EU LONGVILLE TRIONCELL	1 068 121,84 €	250 000,00 €	1 318 121,84 €
	OPE 172 Art 2315	PAP/RENOUV RESEAU EU DES QUAIS	915 623,92 €	950 000,00 €	1 865 623,92 €
	OPE 223 Art 21532	B-MAHAULT/RREAP LA DIGUE	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	OPE 162 - Art 2315	PAP/EU Renouvl réseaux Darse, Raspail	440 000,00 €	100 000,00 €	540 000,00 €
					0,00 €
TOTAL			2 666 458,26 €	1 456 000,00 €	4 122 458,26 €

L'équilibre de la section d'investissement du budget annexe Assainissement est maintenu.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général, Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Maire de la ville des Abyes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2018

Affichage : 29/10/2018

Pour l'autorité compétente en matière de délégation 971-200018653-20181017-20101005592-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **29 OCT. 2018**

Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le **29 OCT. 2018**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville des Abymes, le **29 OCT. 2018**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **29 OCT. 2018**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **29 OCT. 2018**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **29 OCT. 2018**